

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 117 (1976), p. 54-68

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1976__117__54_0

© Société de statistique de Paris, 1976, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

1. Procès-verbal du Conseil d'administration du 25 septembre 1975

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures par Daniel SCHWARTZ, président de la Société.
Paul DAMIANI, administrateur, fait fonction de secrétaire de séance.

LISTE DES PRÉSENTS

Étaient présents : M. BRICHLER, P. DAMIANI, J.-M. DURAND, J. FAU, G. GALLAIS
HAMONNO, R. GIBRAT, E. MALINVAUD, N. MARX, J.-J. PERQUEL, A. de RIEDMATEN,
D. SCHWARTZ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le Conseil demande que le jury désigné pour décerner le prix du statisticien d'expression française comprenne dorénavant, outre le président en exercice et tous les anciens présidents, le secrétaire général et le trésorier-archiviste. Sous cette réserve, le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Il est fait part des décisions prises par le jury des présidents réuni le 19 juin 1975 pour décerner le prix des statisticiens d'expression française pour 1975. Ce prix a été attribué au professeur HORVATH, de nationalité hongroise, tant pour la qualité des études qu'il a faites sur l'histoire de la statistique que pour l'intérêt très particulier qu'il porte à l'histoire de la statistique en France dont il est un des meilleurs spécialistes mondiaux. L'intéressé accepte et a entrepris des démarches pour se rendre en France afin de recevoir son prix.

En attendant que l'on puisse réunir à nouveau la commission chargée d'attribuer les prix qui étaient à la charge de la Société, le jury des présidents et le Conseil se sont substitués à cette commission et ont fait les propositions suivantes :

- Médaille Bourdin attribuée tous les trois ans à l'auteur du travail le plus intéressant publié dans le Journal de la Société : le professeur H. GUITTON, à qui il avait été demandé de désigner un lauréat, propose M^{me} Michèle SAINT-MARC.
- Prix Edmond Michel destiné tous les cinq ans à récompenser la meilleure communication à la Société sur les questions immobilières ou sur la question des régions naturelles : il a été demandé à M. BRICHLER de désigner un lauréat.
- Prix Michel Huber destiné à récompenser la meilleure collaboration aux travaux de la Société fournie par un membre de la Société pourvu du diplôme de statisticien de l'I. S. U. P. : D. DUGUÉ a été chargé de proposer un candidat.

- Prix Coste consacré à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France : le Conseil propose J. MAIRESSE.
- Prix Émile Mercet attribué tous les trois ans. Ce prix est attribué à G. GALLAIS-HAMONNO pour son concours au dynamisme de la Société.

NOMINATION

- D. SCHWARTZ devient membre du Conseil scientifique du Journal.
P. DAMIANI est nommé rédacteur en chef technique du Journal.

STOCKAGE DU JOURNAL

- A la suite de l'inventaire fait par M. BRICHLER, les décisions suivantes sont prises :
- les revues et publications autres que celles de la Société seront distribuées gratuitement aux organismes ou personnes intéressées;
 - M. BRICHLER conservera une collection reliée du Journal et 100 exemplaires des numéros parus depuis la deuxième guerre. Il conservera également un jeu d'annuaires et les publications relatives à la Société.

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL

- Pour les prochaines élections le Conseil propose comme nouveaux membres :
- G. MORLAT comme administrateur à vocation présidentielle;
 - G. GALLAIS-HAMONNO comme administrateur sans vocation présidentielle.

PROCHAINES RÉUNIONS

- Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :
- 22 octobre 1975 : communication du Dr ALPEROVITCH, « Diagnostic assisté par l'ordinateur ».
 - 10 décembre 1975 : communication de B. ROY, « Optimisation et aide à la décision », précédée de l'Assemblée générale de la Société.
 - Colloque national de Clermont-Ferrand du 28 au 30 avril 1976. Conjoint avec la Société des ingénieurs civils de France, l'Association nationale d'économie, l'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau, sur le thème : « Contributions pour une nouvelle économie rurale. »

DIVERS

D. SCHWARTZ annonce la création de l'Association des épidémiologistes de langue française.

Le secrétaire général communique la liste des nouveaux candidats à l'entrée de la Société de statistique de Paris, notamment celle de Raymond COURBIS, maître de conférence à l'École polytechnique, conseiller à l'I. N. S. E. E. et à l'E. N. A.

Le Conseil approuve et vote leur qualité de Membre titulaire de la Société.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 19 h 15.

2. Nécrologie

Nous apprenons avec peine le décès d'Antoine STOETZEL, fils de notre collègue Jean STOETZEL, à l'âge de 32 ans. Au nom de tous les membres de la Société, le Conseil présente à la famille du disparu ses condoléances émues.



VI

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET INSTITUT DE LA VIANDE
DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

COLLOQUE NATIONAL ORGANISÉ DU 28 AU 30 AVRIL 1976

Sous l'égide de :

- la SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS;
- l'Association nationale d'économie (A. N. D. E. S. E.);
- la Société des ingénieurs civils de France (I. C. F.),
- et de l'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau;

Sous la présidence de :

- Jean-Jacques BARON, président des I. C. F., directeur général de l'École centrale des arts et manufactures,
- et de Jean-Jacques ROSA, président de l'A. N. D. E. S. E., professeur de science économique à l'université d'Orléans;

Sur thème suivant :

« CONTRIBUTIONS POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE RURALE »

Mercredi 28 avril 1976 (après-midi) :

« L'économie de l'agriculture et de l'alimentation : Quelques perspectives. »

Président de séance : Francis LEPATRE, président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires.

Conférenciers :

- P. PASCALLON, professeur agrégé de science économique de l'université de Clermont-Ferrand : « Les comptes des industries agricoles et alimentaires d'Auvergne. »
- J. ALGIS, chargé de mission à la DATAR, Paris : « Les synergies de recherche sur l'industrie alimentaire. »
- Ph. LACOMBE, professeur d'économie rurale E. N. S. A. Montpellier : « Quelques tendances de l'économie rurale contemporaine. »
- M. LENGELLE, administrateur principal, direction de l'agriculture et de l'alimentation, O. C. D. E., Paris : « Les productions animales : Aujourd'hui et demain. »
- P. BAUDIN, administrateur principal, Direction de l'agriculture, C. E. E., Bruxelles : « La politique agricole commune en 1976. »

Mercredi 28 avril 1976 (soir) :

- Soit : G. FRELASTRE, maître de conférence associé à l'université de Clermont-Ferrand : « L'économie rurale des pays socialistes d'Europe orientale. »

- Soit : une Table Ronde animée par G. FRELASTRE, P. BAUDIN, AUBERT et J.-M. DURAND sur : « L'économie rurale des pays socialistes : Europe orientale, Chine populaire... »

Jeudi 29 avril 1976 (après-midi) :

« Rencontre entre économistes et biologistes de l'agriculture et de la nutrition. »

Président de séance : Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la Société de statistique de Paris, vice-président de l'A. N. D. E. S. E., président de la Commission des relations extérieures des I. C. F. et du directeur de l'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau.

Conférenciers :

- P. GALZY, professeur de génétique et de microbiologie, E. N. S. A., Montpellier, et J. NIGOND, chef de la Section d'agronomie de l'I. U. T. de Clermont-Ferrand, expert international de bioclimatologie des plantes pérennes cultivées méditerranéennes : « Le rôle des facteurs viticoles et œnologiques dans la prise de décision en économie vinivicole. »
- L. DENIS, directeur du Conseil oléicole international, Madrid, et NIGOND : « L'impact économique du défaut de prévisions des récoltes : la recherche d'une solution en oléiculture. »
- O. CARMÍ (pressenti), directeur du Centre international de recherche sur les communautés coopératives rurales : « L'importance des facteurs de gestion dans les décisions de production au sein d'une entreprise coopérative agricole. »
- J. LÉGER, docteur ès sciences économiques, membre du Conseil de surveillance de l'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau : « Réflexions sur quelques fondements biologiques d'une révision de la conception actuelle de l'économie rurale. »
- M. L. DEBATISSE, chargé de Cours de science économique à l'université de Clermont-Ferrand : « La programmation des subsistances prises entre deux contraintes. »
- A. BUFFA (à confirmer) U. N. I. C. E. F., Genève : « La programmation d'aliments équilibrés pour l'homme en cas d'autres contraintes que celles de l'économie et de la biologie. »
- G. PÉQUIGNOT, docteur en médecine, chef de la Section de la nutrition, I. N. S. E. R. M., Le Vésinet : « Les économistes pourront-ils connaître les besoins nutritionnels exacts de l'homme? »

Jeudi 29 avril (fin d'après-midi) :

Conférence de J.-C. TIREL, chargé des fonctions de chef du Département d'économie et de sociologie rurales de l'I. N. R. A., Paris : « Les recherches économiques de l'I. N. R. A. : perspectives internationales. »

Jeudi 29 avril (en marge du Colloque) :

- *Matin : Visites d'entreprises* avec déjeuner sur place ⁽¹⁾ :
 - I. N. R. A., Centre de recherches zootechniques et vétérinaires du Theix (Puy-de-Dôme).
 - LIMAGRAIN, Coopérative de production et de sélections de semences de Chappes (Puy-de-Dôme).
 - Richemonts, Usine de fabrication fromagère de Brioude (Haute-Loire).
- *Soir : Dîner officiel* du Colloque national à l'hôtel Frantel à Clermont-Ferrand.

1. Le nombre de places disponibles est limité, Prière de s'inscrire d'urgence.

Vendredi 30 avril 1976 (matin) :

« L'économie de la viande en 1976. »

Président de séance : G. PÉROL, directeur de l'Office national interprofessionnel du bétail et de la viande (O. N. I. B. E. V.)

Conférenciers :

- Bertrand de REVIERS, secrétaire technique de la Section des industries agricoles et alimentaires des I. C. F., S. A. T. E. C., Paris : « Production agricole et transformation. »
- G. HÉMERY, président de l'Association « Nutrition... Demain » : « Le cas de la filière porc. »
- J. BELLAY (à confirmer), directeur du G. I. R. A. : « Le marché mondial des viandes. »
- M. PEZET, Centre français du commerce extérieur : « Les exportations françaises de produits carnés. »
- Un exposé sur : « La commercialisation des viandes. »

Vendredi 30 avril 1976 (après-midi) :

« Les exportations agricoles et alimentaires françaises et leur financement. »

Président de séance : Michel DEBATISSE, président du Comité économique et social d'Auvergne, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F. N. S. E. A.).

Conférenciers :

- J.-F. BRETON, directeur général de la SOPEXA, Paris : « Commercialisation et promotion des produits agricoles et alimentaires à l'étranger : l'exemple de quelques produits d'Auvergne. »
- M. MASSIN, directeur de l'Action agricole en faveur de l'exportation du Centre français du commerce extérieur : « Évolution des échanges extérieurs des produits agro-alimentaires et les organismes qui y concourent. »
- M. JEANCOURT-GALIGNANI, directeur général adjoint du Crédit agricole : « Le Crédit agricole et le développement des exportations. »
- Y. COATANER, sous-directeur pour les affaires agricoles de la Banque française du commerce extérieur : « Crédits commerciaux à court et moyen termes et financement des implantations à l'étranger. »
- Cl. BOURILLON, secrétaire général de la Société d'économie politique, conseiller économique du Crédit du Nord et de l'Union bancaire : « Le rôle des banques privées. »

Pour toutes informations sur le Colloque national sur les « Contributions pour une nouvelle économie rurale » (Clermont-Ferrand, 28-30 avril 1976) prière de s'adresser au secrétaire général de la Société de statistique de Paris, *Jacques-Michel DURAND, 29, rue de Rome, 75008 Paris.*

VII

CALENDRIER

Sous le haut patronage de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, la Société des ingénieurs civils de France et la Société française des ingénieurs d'outre-mer, organisent un congrès international :

SCIENCES ET TECHNIQUES AU SERVICE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

à Paris, au palais de l'UNESCO du 9 au 14 mai 1976.

Président du Congrès : M. Philippe Olmer, président de la Société européenne de formation des ingénieurs.

Programme résumé

Lundi 10 mai

- **Matin**

Séance officielle d'ouverture avec la participation de très hautes personnalités françaises et étrangères.

- **Après-midi**

Exposés généraux :

- A. Tableau de fond sur le contexte géographique, économique et humain dans sa diversité.
- B. Évolution rapide des rapports entre pays industrialisés et pays en développement
- C. Approche d'une déontologie de la coopération.
- D. La normalisation internationale au service des pays en développement.

Mardi 11 mai

- **Matin. Thème n° 1 : Agriculture, industries agricoles et alimentaires**

Sujets : 1.1. Recherche et technologie au service du développement d'une grande production tropicale : le palmier à huile.
1.2. Technique et aménagement hydro-agricoles.
1.3. Technologie et industries agricoles et alimentaires.
1.4. Industrie des protéines non classiques.

- **Après-midi. Thème n° 2 : Énergie**

Sujets : 2.1. Énergie hydraulique. 2.4. Énergie solaire.
2.2. Énergie fossile. 2.5. Énergie géothermique.
2.3. Énergie nucléaire.

- **Après-midi. Thème n° 3 : Transports**

Sujets : 3.1. Routes : techniques nouvelles pour la constitution des chaussées, utilisation des matériaux locaux.

- 3.2. Chemins de fer : l'électrification légère des chemins de fer (utilisation du courant monophasé 25 000 volts). Les trains lourds dans la desserte des exploitations minières.
- 3.3. Navigation : nouveaux moyens de transport par mer et leur influence sur la conception des installations portuaires dans les pays producteurs.
- 3.4. Aviation : adaptation des techniques d'infrastructure aéronautique aux pays en développement.
- 3.5. Transports urbains : le développement des transports urbains dans les grandes agglomérations des pays en développement.

Mercredi 12 mai

• Matin. Thème n° 4 : Développement industriel

- Sujets :
- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 4.1. Industrie textile. | 4.6. Papeterie. |
| 4.2. Métallurgie. | 4.7. Industries mécaniques. |
| 4.3. Enrichissement des minerais. | 4.8. Industries chimiques et engrais. |
| 4.4. Cimenterie. | 4.9. Transformation des plastiques. |
| 4.5. Matériaux de construction. | |

• Après-midi. Thème n° 5 : Formation professionnelle

- Sujets :
- | | |
|---|--|
| 5.1. Un exemple concret :
la formation en Côte d'Ivoire. | 5.3. Entretien des installations
industrielles. |
| 5.2. Formation de l'artisanat rural. | 5.4. Formation des ingénieurs. |

Jeudi 13 mai

- Visites techniques proposées à tous les congressistes.
- Réunions des commissions (préparation des synthèses).

Vendredi 14 mai

- Synthèse des travaux du Congrès par les rapporteurs généraux et les rapporteurs des commissions.
- Clôture du Congrès.

Demande de renseignements auprès de M. Jacques-Michel Durand, secrétaire général de la Société de statistique de Paris et président de la Commission des relations extérieures de la Société des ingénieurs civils de France.

VIII

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ. DÉCRET RECONNAISSANT LA SOCIÉTÉ COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de statistique de Paris a tenu sa première séance le 5 juin 1860. Son bureau fut ainsi composé :

Président d'honneur : M. VILLERMÉ, membre de l'Institut.

Président : M. Michel CHEVALIER, sénateur, membre de l'Institut.

Vice-présidents : MM. WOŁOWSKI et Léonce de LAVERGNE, membres de l'Institut; Victor FOUCHER, conseiller à la Cour de cassation; le marquis de FONTETTE.

Secrétaire perpétuel : M. LEGOYT, chef de la Statistique générale de France, au ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Secrétaires adjoints : MM. PAUTET DU ROZIER et le docteur Clément JUGLAR.

Trésorier : M. LE HIR, docteur en droit.

Après neuf années de fonctionnement, la Société fut reconnue établissement d'utilité publique par un décret du 19 juin 1869.

Un décret présidentiel du 25 février 1873 a approuvé les statuts. En vertu de ceux-ci, la présidence est devenue annuelle à partir de 1873.

DÉCRET IMPÉRIAL DU 19 JUIN 1869 RECONNAISSANT COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique;

Vu la demande formée par la Société de statistique de Paris;

Vu les pièces justificatives produites à l'appui;

Notre Conseil d'État entendu,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS ce qui suit :

Art. 1. — La Société de statistique de Paris est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Art. 2. — Ses statuts sont approuvés, tels qu'ils sont annexés au présent décret. Aucune modification n'y pourra être faite sans notre autorisation.

Art. 3. — Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 19 juin 1869.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le Ministre secrétaire d'État au département
de l'Instruction publique,*

Signé : V. DURUY.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chapitre Premier

ADMISSIONS ET ÉLECTIONS

Art. 1. — Aucune condition de nationalité ou de résidence n'est exigée des membres titulaires.

Le titre de membre honoraire associé ne peut être accordé qu'aux étrangers résidant hors de France au moment de leur admission dans la Société.

L'admission des membres titulaires et honoraires associés, présentés en conformité de l'article 3 des statuts, a lieu à mains levées, à la majorité absolue des membres titulaires présents; le vote au scrutin secret est de droit s'il est demandé par trois membres au moins.

Art. 2. — La Société procède aux élections des membres du bureau (à savoir le président, les vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier-archiviste) et du Conseil dans sa réunion de décembre.

Art. 3. — Le Conseil dresse la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions; cette liste est communiquée à la Société par le président dans la séance de novembre. Toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions de l'article 5 des statuts, et transmise au secrétaire général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

Art. 4. — La liste des candidats aux diverses fonctions est adressée aux membres titulaires de la Société huit jours au moins avant l'élection.

Art. 5. — Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés et, s'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, à la majorité relative.

Il est voté au scrutin secret, et chaque bulletin contient autant de noms qu'il y a de membres à nommer.

Le scrutin est dépouillé séance tenante et le résultat proclamé par le président.

S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les membres titulaires présents prennent seuls part au vote.

Chapitre II

FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Art. 6. — La Société se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois sauf pendant les mois d'été.

Des réunions extraordinaires peuvent avoir lieu conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts.

Lorsque la Société se réunit en Assemblée générale il en est fait mention spéciale sur la convocation.

Art. 7. — Les ressources de la Société se composent des recettes annuelles énumérées à l'article 16 des statuts, ainsi que des capitaux et intérêts affectés à la dotation prévue à l'article 13 des statuts.

Art. 8. — Les dépenses de la Société se composent :

1^o Des frais de rédaction et d'impression des publications de la Société.

2^o Des prix, médailles et autres récompenses que la Société croit devoir accorder pour des travaux imprimés ou manuscrits concernant la statistique.

3^o De l'achat de livres, brochures et journaux pour sa bibliothèque.

4^o De diverses dépenses d'administration et de bureau.

Art. 9. — La Société publie un journal renfermant notamment les comptes rendus des réunions et le texte des communications présentées par ses membres.

Les membres titulaires et les membres honoraires associés reçoivent gratuitement le journal de la Société.

Les Sociétés et autres organismes collectifs membres titulaires reçoivent un exemplaire du journal par représentant titulaire et suppléant.

Art. 10. — Toute proposition émanant d'un ou de plusieurs membres pour être prise en considération par la Société doit être envoyée à l'examen du Conseil ou d'une Commission spéciale.

Art. 11. — Le Conseil est chargé de veiller aux intérêts matériels, moraux et scientifiques de la Société et d'administrer ses affaires.

Il arrête les budgets et les comptes tels qu'ils doivent être soumis à l'Assemblée générale.

Il choisit dans son sein une commission des fonds et archives et une commission de publication, composées l'une et l'autre de trois membres au moins et de cinq au plus.

Il est représenté au sein de toutes les commissions par le président et le secrétaire général.

Chapitre III

ATTRIBUTIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

Art. 12. — Le président signe la correspondance de la Société. Il peut toutefois, pour les affaires ordinaires ou en cas d'absence, déléguer la signature au secrétaire général.

Les contrats auxquels peuvent donner lieu l'administration de la Société et l'exploitation du journal sont signés par le président et le secrétaire général.

Art. 13. — En cas de partage des voix dans les délibérations de l'Assemblée et du Conseil, le président a voix prépondérante.

Art. 14. — En cas d'absence du président, les vice-présidents sont appelés au fauteuil par rang d'ancienneté, et, à ancienneté égale, par rang d'âge. Ils ont alors les mêmes droits et prérogatives que le président.

Chapitre IV

ATTRIBUTIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE DES SÉANCES

Art. 15. — Le secrétaire général convoque la Société et le Conseil.

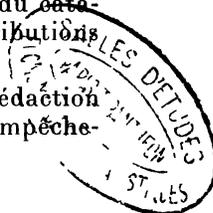
Il prépare l'ordre du jour de concert avec le Président.

Il assure la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du Conseil et les signe avec le président. Les procès-verbaux du Conseil sont transcrits sur un registre, qui est visé par le président. Il prépare pour la signature du président la correspondance de la Société et, dans les cas urgents, la signe lui-même par délégation du président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le secrétaire des séances.

Art. 16. — Le secrétaire général est le rédacteur en chef du Journal de la Société; il est chargé, sous le contrôle du président et de la Commission de publication, de tout ce qui concerne les publications de la Société.

Le dépouillement des livres, le service de la bibliothèque et la tenue à jour du catalogue, sans préjudice des fonctions d'un bibliothécaire spécial, sont dans les attributions du secrétaire général, sous le contrôle du président et du Conseil de la Société.

Art. 17. — Le secrétaire des séances assiste le secrétaire général pour la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du Conseil. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le plus jeune des membres présents.



Chapitre V

ATTRIBUTIONS DU TRÉSORIER-ARCHIVISTE

Art. 18. — Le trésorier est chargé, sous l'autorité du Conseil, de l'encaissement et du placement des fonds de la Société, ainsi que du paiement de ses dépenses régulièrement autorisées et justifiées.

Il signe les quittances de cotisations et d'abonnement au Journal, les chèques sur le compte courant de la Société, les transferts et acceptations de transfert; il fait les dépôts et retraits de titres, il acquitte les mandats ordonnancés au nom de la Société, les mandats poste et, en général, toutes les valeurs à encaisser pour le compte de la Société. Il peut, sous sa responsabilité personnelle, se substituer au mandataire pour l'exercice desdits pouvoirs.

Art. 19. — Il ne garde en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses prévues du mois, et place l'excédent en compte courant et au nom de la Société dans le bureau des Chèques Postaux de Paris ou dans un établissement de crédit désigné par le Conseil.

Art. 20. — Il place également, au nom de la Société, mais en valeurs mobilières désignées par le Conseil et par l'intermédiaire d'un agent de change ou de l'établissement de crédit désigné, tous les fonds de la Société qui ne seraient pas nécessaires à ses dépenses annuelles. Il remet tous les trois mois au président la balance des comptes et la situation de la caisse.

Art. 21. — En dehors du budget, aucune dépense ne peut être faite sans l'autorisation du Conseil; toutefois, la Commission des fonds et archives peut autoriser les dépenses urgentes et jusqu'à concurrence d'une somme de 100 F au plus.

Art. 22. — Chaque année le trésorier prépare et soumet au bureau, dans le courant du mois de février :

1° Le compte financier détaillé de l'exercice expiré, avec les pièces à l'appui.

2° Le budget des recettes et dépenses de l'exercice courant, d'après les résultats connus et constatés de l'année précédente.

Ce compte et ce budget, arrêtés par le Conseil, après révision de la commission des comptes, sont soumis à l'Assemblée à sa prochaine réunion.

Jusqu'à l'adoption du budget de l'année courante, les dépenses sont engagées sur les bases du budget de l'année précédente.

Art. 23. — Le trésorier conserve, pendant trois années au moins, les pièces justificatives de sa comptabilité; elles sont ensuite déposées aux archives de la Société.

Art. 24. — Les archives de la Société sont placées dans les attributions du trésorier-archiviste, sous la surveillance de la Commission des fonds et archives.

Chapitre VI

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art. 25. — Le présent règlement intérieur ne pourra être modifié que sur la proposition du Conseil ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale.

Les modifications proposées seront imprimées à l'avance et distribuées avant la séance. Mention spéciale en sera faite à l'ordre du jour de la séance.

IX

BIBLIOGRAPHIE

D^r Maurice AUBENQUE, inspecteur général à l'I. N. S. E. E. *Un aperçu historique des statistiques sanitaires de la France*. Une brochure de 80 pages, bibliothèque I N S E E, Paris, 1975.

Il est assez facile de se renseigner sur l'état et les sources d'une statistique actuelle ou d'un groupe de statistiques concernant un domaine déterminé. En revanche, dès que l'on veut remonter le cours de ces statistiques dans le temps, les pistes deviennent d'autant plus difficiles à suivre que le domaine et la forme des statistiques qui s'y rapportent ont plus évolué. C'est notamment le cas pour les statistiques sanitaires et apparentées.

L'auteur, qui a bénéficié, à l'I. N. S. E. E., d'une longue expérience pratique dans le secteur considéré, s'est appliqué, dans le présent mémoire, à retracer l'évolution des principales statistiques sanitaires depuis le siècle dernier. Il s'est surtout attaché aux statistiques classiques, dites traditionnelles, qui sont naturellement les plus anciennes, notamment celle des causes de décès et les statistiques hospitalières. Il montre comment s'est progressivement dégagée la notion d'information statistique à partir de celle du rapport médico-légal ou administratif. Des exemples sont particulièrement typiques. De la constatation réglementaire des décès naissent les statistiques de causes de mort, statistiques qui ont pris, depuis une trentaine d'années un développement important et une diversification qui les amènent à constituer une des bases de l'information sur l'état sanitaire du pays; et cela malgré leurs imperfections bien connues mais que l'on a souvent tendance à exagérer par suite de la méconnaissance de la nature exacte de ces statistiques qu'il ne faut pas confondre avec des enquêtes plus ou moins ponctuelles mais scientifiques. Les techniques modernes de l'information tendront d'ailleurs à réduire ces imperfections. D'autre part, les statistiques hospitalières : équipement, mouvement des hospitalisés, nature des maladies soignées, finances hospitalières... trouvent leur origine dans les anciennes statistiques des institutions de bienfaisance, puis d'assistance. Ce recueil étant devenu hétéroclite, il a fallu faire « éclater » ces statistiques et capter leurs sources à leur lieu d'origine; ce qui a nécessité la mise en place de services et de systèmes appropriés. Il en est résulté notamment les statistiques du mouvement hospitalier, de morbidité hospitalière, des établissements psychiatriques, des finances hospitalières...; ainsi que la statistique, désormais distinguée, de l'assistance, devenue statistique de l'Aide sociale.

L'évolution, les avatars aussi, de ces statistiques, au cours de leurs développements, différenciations, métamorphoses, changements d'appellations, etc., seraient difficiles à suivre sans ce guide qui aide le statisticien (même s'il est spécialiste du domaine), le chercheur, l'historien à retrouver, à travers un cheminement qui peut être complexe et déroutant, des données statistiques plus ou moins anciennes et que l'on peut ignorer, au détriment de la connaissance du passé récent ou ancien, qui est cependant bien souvent nécessaire pour éclairer le présent. Cette ignorance est, d'ailleurs, en grande partie excusable, parce que les titres des recueils statistiques n'étaient pas toujours explicites; ce qui n'orientait pas les ouvrages vers des bibliothèques médicales ou sanitaires. Ne faut-il pas être initié pour retrouver, par exemple, la doyenne des statistiques de morbidité, celle des maladies mentales (dite maintenant des hôpitaux psychiatriques) dans le volume des statistiques des institutions d'assistance? Des renseignements inconnus, ou peu connus, peuvent être ainsi mis à jour.

Le mémoire évoque aussi plus rapidement mais utilement les origines d'autres statistiques appartenant ou apparentées au secteur sanitaire et qui sont maintenant devenues courantes; par exemple : celles des accidents corporels de la circulation routière, des incendies, des accidents du travail et des maladies professionnelles, des dispensaires, des sanatoriums, des centres anticancéreux, de consommation et d'économie médicales; les enquêtes de morbidité, etc.

On doit ajouter que ce travail rend aussi hommage aux administrations, instituts et organismes qui, avec une louable ténacité (bien nécessaire dans un domaine où la réticence est parti-

culièrement marquée) se sont efforcés de créer, de maintenir et de faire progresser l'informatoin statistique. Sont ainsi rappelés les rôles des organismes qui ont pris une part fondamentale à ce développement : les ministères, la S. G. F., le S. N. S., l'I. N. S. E. E., l'I. N. H. auquel succéda l'I. N. S. E. R. M., le C. R. E. D. O. C., la Sécurité sociale, l'I. D. R. E. M., etc.

Enfin, se dégagent des perspectives d'amélioration et de développements faisant appel aux méthodes modernes de l'information et qui tendent, au moins, à compléter les sous-produits statistiques administratifs traditionnels. Mais ces progrès supposent toujours, de la part du statisticien responsable, prudence et ténacité, afin que soit maintenue la continuité de l'information; condition sur laquelle l'auteur insiste, afin que des notations hâtives n'introduisent pas de regrettables solutions de continuité ou même ne viennent tarir une source traditionnelle imparfaite certes, mais qui peut rester indispensable; novations louables, nécessaires même, mais qui peuvent être cause de lacunes chronologiques impossibles à combler.

Par son caractère narratif et purement descriptif plusieurs pages de ce mémoire sont d'une lecture aride, mais on sait bien que l'exposé de sources et de leurs variations au cours du temps est rarement distrayant. Cet historique peut être cependant attachant pour le lecteur qui a besoin de connaître des renseignements de cette nature et un tel guide ne peut que l'aider dans sa recherche. Cette patiente curiosité fait, il est vrai, souvent défaut à celui qui est à la recherche hâtive d'une donnée numérique ou qui néglige de se poser la question des antécédents du problème qu'il traite.

Charles PENGLAOU, *Quantité et qualité; Des concepts scientifiques aux modulations du crédit*. Extrait de la *Revue d'Économie politique*, n° 3, 1975, mai-juin, pp. 430-446.

A parcourir les nombreuses informations que les entreprises commerciales et industrielles ne se lassent pas de publier, tout observateur attentif éprouve quelque gêne. L'incertitude suscitée naît souvent de l'emmêlement dans les textes publiés des considérations objectives avec des appréciations subjectives. L'exposé des données statistiques positives est assorti de commentaires dont il est bien difficile de déterminer la valeur intrinsèque. Plus généralement, les appréciations quantitatives se confondent avec les estimations qualitatives au point qu'il est malaisé de déterminer les origines respectives d'affirmations souvent inconciliables.

Or on sait que la démarche scientifique a comme mission de quantifier cette zone d'incertitude que constitue le domaine qualitatif. Si, grâce aux techniques mathématiques — et la discipline statistique joue un rôle important en l'espèce — la zone qualitative de la réalité semble se réduire, elle n'en subsiste pas moins comme si tout progrès du quantitatif n'avait pas d'autre effet que de reculer la limite du qualitatif. Victoire à la Pyrrhus; résurgence du détruit qui évoque le mot de Virgile : *Uno avulso, non deficit alter*.

L'auteur du mémoire susvisé s'est donné mission de vérifier ses affirmations en analysant les œuvres de quelques penseurs célèbres, Descartes, Bergson, Rueff, Léontieff. Les tests rapportés montrent à l'évidence que, dans leurs domaines respectifs, la réduction des zones précitées n'avaient jamais été consommée. Et d'en tirer les conclusions à l'égard d'une abondante littérature qui traite quotidiennement des phénomènes financiers, plus particulièrement monétaires. En conclusion, l'auteur proposera une sorte de schéma susceptible de guider les éditorialistes, les exégètes dans la rédaction de leurs comptes rendus. Ce serait peut-être mettre fin à une insupportable ambiguïté.

Sydney AFRIAT, M. V. RAMA SASTRY, Gerhard TINTNER, *Studies in correlation. Multivariate analysis and econometrics (Statistique appliquée et économétrie*. Publication de Gerhard Tintner, Pierre Thionet, Heinrich Strecker, cahier n° 1). Göttingen 1975, Vandenhoeck et Ruprecht.

La première partie fournit une base géométrique et algébrique aux méthodes générales de régression et de corrélation, en prenant en compte particulièrement les méthodes d'analyse multidimensionnelle. La deuxième partie traite de la corrélation canonique, du critère de la plus grande racine, des composantes principales, de la régression pondérée, de la relation entre la théorie de l'information et l'estimation économétrique, la corrélation canonique et la corrélation de trace. On discute également d'une manière brève des modèles d'estimation ou de régression.

Jean-Pierre RAOULT, *Structures statistiques*. Collection S. U. P. Presses universitaires de France.

La présentation de la statistique mathématique adoptée ici procède d'un triple souci : description de la démarche de pensée du statisticien face à un problème pratique ; élaboration, en regard de chaque étape de cette démarche, des structures mathématiques permettant de la formaliser ; enfin, mise en évidence, au fur et à mesure que l'on désire obtenir des techniques statistiques de plus en plus satisfaisantes, de la complexité grandissante des hypothèses de régularité nécessaires — et, partant, de l'arbitraire croissant de la modélisation proposée pour les problèmes concrets posés.

Ce triple souci se traduit tant dans le plan de cet ouvrage que dans sa présentation de détail, où s'entremêlent un texte, purement mathématique, et donc en principe lisible « en soi », et un texte (en plus petits caractères), qui fournit les justifications méthodologiques sans lesquelles le texte mathématique resterait vide de sens ; enfin sont définies dans le chapitre I quelques structures statistiques fondamentales (binomiale, hypergéométrique, de Poisson, normale...) sur lesquelles par la suite, à l'occasion de l'introduction de telle ou telle notion nouvelle, le lecteur est invité à effectuer lui-même certains calculs, qui relèvent de la théorie élémentaire des probabilités.

Jean-Pierre Raoult, agrégé de mathématiques, docteur ès sciences mathématiques, est maître de conférences à l'université de Rouen.

F. BOUQUEREL, de l'Académie des Sciences Commerciales, professeur au Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires de la Chambre de commerce de Paris, *L'étude des marchés au service des entreprises*. P. U. F., 1975, 3^e édition, 2^e tome.

Après la publication, l'an dernier, d'un premier tome où étaient analysées les techniques nécessaires pour la connaissance systématique des marchés, voici maintenant que nous recevons un deuxième tome uniquement consacré à l'application.

En fait, deux parties. La première « Les marchés et la structure du commerce » débute par une prise de conscience sur l'entreprise, unité vivante, se poursuit par une description des différentes natures d'entreprises et activités à caractère commercial et se termine par une excellente analyse sur la dynamique et la prospective du commerce français, intéressante à méditer.

Avec la seconde partie, intitulée « Aspects des études de marchés » le lecteur pénètre l'essentiel avec l'analyse de quelques vingt deux marchés subdivisés en nombreux segments. A noter dans cette nouvelle édition, l'abandon de l'étude monographique de ces marchés et la présentation sous forme de systèmes qui restituent mieux à l'exposé la vie et la réalité des choses.

C'est dire que si le plan initial a été conservé, l'ouvrage a été largement revu, complété, actualisé.

Essentiellement pragmatique par sa conception et son style, ce livre est, bien évidemment le reflet de l'homme de marketing qu'est son auteur.

L'homme d'entreprise comme le praticien du marketing ont ainsi à leur portée et au bon sens du terme, une encyclopédie de l'étude des marchés dont ils pourront constamment tirer profit, sécurité et développement.

Cahiers d'économie politique. Presses universitaires de France.

Sommaire du n° 1

- S. I. F. I. (Andreff, Deleplace, Dubœuf, Gillard, Gonzales, Vigil, Lespes, Sardais) : Internationalisation du capital et processus productif : une approche critique.
- Gérard Grellet : Fonctions de production et progrès technique.
- François Kucab : Phénomène de reswitching et changement qualitatif.
- Patrik Maurisson : A propos d'une note récente sur l'existence d'un étalon des prix en cas de différenciation des taux de profit.
- Jean Cartelier, Bernard Morucci : Quelques remarques sur le problème de la différenciation des taux de profit.
- Ghislain Deleplace : Sur la différenciation des taux de profit.
- Gilbert Faccarello : Piero Sraffa, critique de l'Économie Politique.
- Louis Baslé : Épistémologie et Économie de Serge Latouche.
- Salgur Kaçal : A propos du livre de R. Vernon « Les entreprises multinationales ».



Sommaire du n° 2

- Ghislain Deleplace, Maître-assistant à l'université de Picardie : Biens à double destination et polarisation des taux de profit : une analyse sectorielle
- Olivier Weinstein, Maître-assistant à l'université de Picardie : Égalisation des taux de profit et mobilité du capital
- Jean Cartelier, Maître de Conférences à l'université de Nice : Remarques complémentaires sur la différenciation des taux de profit
- Alain Caillé, Maître-assistant à l'université de Caen : Le travail improductif comme écart du capital à soi-même
- Dominique Welcomme, Assistant à l'université de Picardie : Quelques réflexions sur le travail productif à partir de l'ouvrage de A. Berthoud
- Marie-Thérèse Boyer, Maître-assistante à l'université de Picardie : Salaire réel, part relative des salaires et paupérisation
- Jacques Léonard, Maître-assistant à l'université de Picardie : Investissement et modèles de prévision
- François Kucab, assistant à l'université de Picardie : La problématique de l'intégralité dans les théories de l'utilité et de la préférence révélée
- Jean-Louis Vincq, Chargé d'enseignement à l'université de Picardie : Rôle du marché et développement familial des exploitations
- Gérard Grellet, Chargé d'enseignement à l'université de Paris XIII : Pour une reformulation du principe de la demande effective
- Carlo Benetti, Maître de Conférences à l'université de Paris X : Travail commandé, surproduit et plus-value
- Piero Sraffa, Fellow of Trinity College : Note sur « Valeur absolue et valeur d'échange » de David Ricardo
- David Ricardo (1823) : Valeur absolue et valeur d'échange .